

SAIGNEMENT DE NEZ INQUIÉTANTS

Par Profil supprimé Postée le 30/07/2017 18:51

Bonjour, j'ai snifé du speed vendredi soir et samedi soir. C'était les 2 et 3ème fois que j'en prenais. En revenant chez moi, j'ai commencé à saigner du nez en grattant une croûte situé vers le haut de l'intérieur de ma narine. Au début le sang était habituel. Comme il ne s'arrêtait pas de couler, j'ai enfoncé un coton dans ma narine. Quelques minutes plus tard j'ai retiré le coton et un énorme "tas" de sang est tombé. Il était très épais. Je me suis beaucoup inquiété sur le coup, sachant que mes parents ne sont pas au courant que j'en ai consommé. Il est donc hors de question de prendre rendez-vous avec un médecin.

Savez-vous pourquoi ce saignement de nez? Dois-je m'inquiéter? Arrêter de sniffer ou simplement changer de narine? Peut être que je peux prendre rendez vous au planning familial ou peut être que je peux appeler les urgences? (si ce problème persiste)

Merci d'avance pour vos réponses, ça m'aiderais à y voire plus claire, surtout que je suis en redescente alors je me sens pas vraiment bien...

Mise en ligne le 02/08/2017

Bonjour,

Nous n'avons pas connaissance de ce que vous avez consommé précisément ni de quoi était fait le produit, aussi il nous est difficile de vous apporter une réponse tout à fait ajustée.

Concernant le "tas" de sang que vous évoquez, il s'agit probablement d'un caillot lié au fait que vous ayez bloqué l'évacuation du sang de votre narine ; le sang s'est coagulé, rien d'anormal à cela. Toutefois, il est important d'avoir à l'esprit qu'il n'y a pas de consommation sans risque ; aussi le saignement peut faire suite au matériel utilisé ou au produit en lui-même (plus ou moins corrosif). La recommandation que nous pourrions vous faire, à minima, serait d'espacer les prises de manière à éviter que cela se répète.

Vous pouvez vous rapprocher d'une Consultation Jeunes Consommateurs (CJC), consultation confidentielle et gratuite à laquelle vous pouvez vous rendre librement ; vous y serez reçue par un professionnel spécialisé. Il existe des CSAPA dans tous les départements. Vous trouverez un lien ci-dessous afin d'effectuer votre propre recherche.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous joindre de façon anonyme et gratuite au 0 800 23 13 13 (de 8h à 2h) ou par chat de 14h à minuit.

Bien cordialement

En savoir plus :

- Adresses utiles du site Drogues info service

Autres liens :

- Qu'est ce qu'une CJC ?